

UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 JUILLET 1986

MEMBRES PRESENTS

COLLEGE A : Mme VICHY, MM. BOURTON, FIOROT,
MORIAMEZ, SOENEN, TOURNIER, WILLAEYS.

COLLEGE B : Mmes HIPPOLYTE, MONSALLIER, Melle
PLAISANT, MM. DEL CAMPO, NOGACKI,
NONGAILLARD, OBERT, RAVIART, TISON.

COLLEGE ATOS : Mmes CLEUET, FRANCE, AMEUR, M. DUEZ

COLLEGE ETUDIANTS : MM. DEFAUX, SENECHAL, VERCAIGNE

COLLEGE DES PERSONNALITES EXTERIEURES :

M. COUPEZ, représentant M. CAROUS, Sénateur-Maire
de VALENCIENNES ;

M. BATAILLE, Vice Président du Conseil Régional

Mme LUBRANI, représentant M. LE GARREC, Président
de l'A.D.E.C. ;

M. PHILIPPE, représentant la C.F.D.T. ;

M. GUILLAUME, Président du Groupement Patronal
Interprofessionnel ;

M. DELBECQ, Président de Nord-Pas de Calais
Industrie 2 000 ;

M. SZYMUSIAK, Président de Espace Hainaut.

MEMBRES DE DROIT

M. VAN CEULEBROECK, Agent Comptable de l'Université
M. RENZI, Secrétaire Général de l'Université.

MEMBRES INVITES

Mme DELPORTE, MM. BLAISE, CALLEGARI, DENIEUL.

MEMBRES EXCUSES

MM. CARPENTIER, DELAPORTE, GRIMALDI, CAROUS.

.../...

ONT DONNE POUVOIR

M. DELQUIGNIES à M. GUILLAUME
M. RAVALARD à M. SOENEN
M. ESPALIEU à M. SENECHAL
M. GADRON à M. DEL CAMPO
M. LOQUET à M. NOGACKI
M. GRIMALDI à M. BATAILLE

en cours de séance :

M. MORTIAMEZ à M. WILLAEYS
M. DUEZ à Mme FRANCE
Mme AMEUR à Mme FRANCE.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Informations du Président ;
- 2 - Approbations des comptes-rendus des précédents conseils ;
- 3 - Compte financier 1985 ;
- 4 - Composition de Commissions ;
- 5 - Etude des projets de statuts :
 - du Service Universitaire d'Accueil, d'Ori-entation, d'Information et d'Insertion Profes-sionnelle des étudiants,
 - de l'Institut Culturel de l'Université ,
 - du Service de Documentation Universitaire,
 - du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives ;
- 6 - Questions diverses ;
- 7 - Exonération des droits d'inscription pour cer-tains étudiants ;
- 8 - Rapport de M. CALLEGARI sur la Valorisation de la Recherche et le Transfert de Technologies.

.../...

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Monsieur le Président cite les nouvelles habilitations retenues :

- premier cycle : le DEUG rénové Langues Etrangères Appliquées.
- second cycle : la M.S.T. de productique, 4ème mention Gestion Industrielle
- troisième cycle : le D.E.S.S. Sciences et Techniques de la Communication Audiovisuelle.

En ce qui concerne les moyens nouveaux en postes : la création d'un poste de Professeur d'Université en Sciences de Gestion, d'un poste de Maître de Conférences en Sciences Economiques et d'un poste de Professeur Certifié en Sciences Economiques accompagnent la rénovation du DEUG Langues Etrangères Appliquées.

D'autre part est également créé un poste de Maître de Conférences en Electronique.

En ce qui concerne les personnels A.T.O.S., création d'un poste de Contractuel 4D, d'un autre poste 4D gagé sur la Formation Continue, mais le poste 2B de Monsieur NOBILI (qui part en retraite) a été supprimé au 30 Juin 1986.

N.B. : Monsieur MORIAMEZ, dans une intervention ultérieure, rappelle le report de l'ouverture du 5ème département (Génie Electrique) de l'I.U.T.

II - APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES PRECEDENTS CONSEILS

1 - Compte-rendu du 2 Mai 1986 : M. OBERT propose une rectification p. 16 : "... par les membres élus".

Rectification faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Compte rendu du 12 Mai 1986 est également adopté à l'unanimité.

3 - Proposition de Monsieur le Président :

Monsieur le Président propose le remplacement du long compte-rendu par un compte-rendu bref auquel sera joint, en annexe, des interventions rédigées par les intéressés.

Monsieur MORIAMEZ propose de conserver les enregistrements pendant un certain temps que Monsieur le Président fixe à 3 ans.

La proposition de Monsieur le Président est alors adoptée à l'unanimité.

III - COMPTES FINANCIERS 1985 (cf documents distribués).

1 - Rapport de présentation de Monsieur PRUVOT

A la suite d'une question de Monsieur le Président, Monsieur l'Agent Comptable confirme que la taxe d'apprentissage en nature est intégrée.

Monsieur MORIAMEZ constate que le budget est en croissance par rapport aux années antérieures. Il demande la construction d'une salle polyvalente de 1 000 places qui pourrait être utile au point de vue culturel ou pour les examens.

Monsieur PRUVOT demande à ses collègues l'envoi d'un compte-rendu en une page du budget de leur composante afin de pouvoir rédiger son rapport.

Monsieur PHILIPPE s'interroge sur la répartition géographique de la taxe d'apprentissage. Monsieur l'Agent Comptable répond que cette étude a été faite et sera remise aux Conseillers lors du prochain Conseil.

Monsieur PHILIPPE s'interroge aussi sur la participation de l'Etat au niveau de l'Université.

Monsieur le Président répond que les moyens financiers sont en rapport avec les m2, le nombre d'étudiants et d'enseignants. En ce qui concerne les postes, une étude de Madame PAWLINSKI, portant sur les rentrées 1978 et 1985 sera communiquée au prochain conseil.

Monsieur BATAILLE confirme que la Région continuera son effort mais remarque que celui-ci ne sera peut-être plus accompagné par l'Etat. Il manifeste également son inquiétude en ce qui concerne la recherche.

Les comptes financiers sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur le Président informe le Conseil que Monsieur TOURNIER, Vice Président chargé de la politique financière, a été élu par le Bureau Premier Vice Président de l'Université. A ce titre, il a délégation de signature du Président.

2 - Adoption des D.B.M. (cf documents distribués).

Les D.B.M. des services généraux, de l'IUT, de l'Institut des Lettres, Langues et Arts et de l'ENSI sont adoptées à l'unanimité.

La D.B.M. de l'Institut des Sciences et Techniques est adoptée par les membres du Conseil moins 3 abstentions et une voix contre.

IV COMPOSITION DES COMMISSIONS

1 - Commission des Finances

Monsieur TOURNIER, Vice Président chargé de la politique financière, propose la composition suivante :

- M. le Président
- Mmes et MM. les Directeurs des composantes statutaires ou leurs représentants
- Mme le Conservateur du service universitaire de documentation
- Mmes et MM. les Vice-Présidents
- M. l'Agent Comptable
- M. le Secrétaire Général
- M. BALENGHIEN, Chef du Service Technique
- M. PRUVOT, Rapporteur de la Commission
- Mme GIVAIS du Service Financier.

La composition de cette commission est adoptée à l'unanimité.

2 - Commission Vie de l'Etudiant

Monsieur le Président présente la liste proposée par le Vice Président, chargé de la Vie de l'étudiant celui-ci ne faisant pas partie du Conseil d'Administration. (il est membre du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire).

- M. le Président
- M. le Vice Président chargé de la Vie de l'Etudiant et son assesseur
- Melle PLAISANT, Vice Président chargé de l'Information et du suivi de l'Etudiant
- Mme CHABERT, Directrice du CIO de Valenciennes
- Mme LECONTE, Infirmière
- Mme DAUM, Assistante Sociale
- M. BURY M., Chef du Service scolarité
- M. CORBEL, Conservateur Adjoint du Service de Documentation Universitaire
- Mme LEVIN, membre du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- Melle JUHEN
- Mme HIPPOLYTE
- Melle SALVAT
- M. NOGACKI
- Un enseignant de l'IUT (M. DELCOURT)
- 2 étudiants de l'IUT (secteurs secondaire et tertiaire)

- 2 étudiants de l'ISTV
- 2 étudiants en Lettres
- 2 étudiants de l'ENSI
- 2 étudiants en Droit
- 2 usagers de la formation continue.

Les représentants des étudiants seront désignés par les Conseils de leurs composantes respectives.

La composition de cette commission est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

3 Commission Bâtiment et Sécurité

Monsieur BOURTON, Vice Président chargé de la Sécurité et des Bâtiments, propose la liste suivante :

- M. le Président
- M. le Vice-Président chargé de la sécurité et des bâtiments
- M. le Secrétaire Général pour le bâtiment administration
- M. le Chef du Service Technique
- Le Responsable de la Médecine Préventive
- Mme le Conservateur du Service de Documentation ou son représentant
- M. le Directeur du service des sports ou son représentant
- M. le Directeur de l'I.L.L.A. ou son représentant
- M. le Directeur de l'E.N.S.I.
- M. le Directeur de l'I.S.T.V. ou son représentant
- Mme le Directeur de l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion ou son représentant
- les 4 Chefs de Département de l'IUT ou leurs représentants
- le Directeur du CEPPEP ou son représentant.
- un représentant du service de sécurité : M. LEVIN
- deux représentants du bâtiment recherche :
M. KACZMAREK et M. WINIAR
- un représentant de la Ville de Valenciennes
- le Vice Président chargé de la Vie de l'Etudiant ou son représentant
- Mme DUSSART, responsable des femmes de ménage

Seront invités, s'ils sont concernés, le Directeur du Restaurant universitaire et le Chef du Corps des Sapeurs Pompiers ou son représentant.

La composition de cette commission est adoptée à l'unanimité.

4 - Commission de la Pédagogie

Madame CLEUET donne lecture de la composition de cette commission, établie par M. CARPENTIER, Vice Président chargé de la Pédagogie et qui a obtenu, lors de la dernière réunion du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, un avis favorable.

- M. le Président
- M. le Vice Président chargé de la Pédagogie
- M. le Vice Président chargé de la Formation Continue
- M. le Vice Président chargé de la Vie de l'Etudiant
- M. BLAISE, au nom de l'I.F.O.R.E.P.
- M. COUSIN au nom de l'IUT
- Mme HIPPOLYTE pour les Lettres
- M. NONGAILLARD pour l'ENSI
- Melle SALVAT pour le Droit
- Mme PIRON pour l'ISTV premier cycle
- M. TAHON pour l'ISTV 2ème et 3ème cycles
- M. le Chef du Service Scolarité
- Le Responsable du Service Universitaire d'Accueil d'Orientation et d'Insertion Professionnelle des Etudiants
- M. CHARRUE, formation continue tertiaire
- M. DEBRUILLE, formation continue secondaire
- un étudiant en Lettres
- un étudiant de premier cycle IUT
- un étudiant de second cycle Droit
- un étudiant de troisième cycle Sciences
- M. LEVIN comme représentant du télé-enseignement
- M. le Directeur du SUAPS ou son représentant

La composition de cette commission est adoptée à l'unanimité.

V - PROJETS DE STATUTS

Monsieur MORIAMEZ propose un vote unique sur l'ensemble des projets de statuts proposés tout en donnant la possibilité à la Commission des Statuts, à la rentrée, d'apporter les modifications nécessaires.

Monsieur le Président propose quelques modifications :

- projet de statuts du Service de Documentation Universitaire : "Ce service fonctionne suivant les modalités définies par le décret n° 85-694 du 4 Juillet 1985 et l'arrêté du 4 Juillet 1985..."

- projet de statuts de l'Institut Culturel de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis : (art.2 : Pour ces dernières, la qualité de membre adhérent s'acquiert par une inscription à l'Université ; art.5 : une liaison souple sera établie avec le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

- projet de statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives : une réactualisation du projet est nécessaire, au niveau de la rédaction, car on y parle d'U.F.R. (cf projet corrigé en annexe).

Les quatre projets de statuts sont adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

VI - QUESTIONS DIVERSES

1 - Projet de convention entre l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis et l'Institut Supérieur des Sciences et des Technologies avancées (I.S.S.T.A.).

Monsieur SOENEN présente ce projet entre l'Institut Supérieur des Sciences et des Technologies Avancées et l'Université de Valenciennes, étudié au niveau de l'ancien conseil de l'UER sciences et approuvé à l'unanimité par celui-ci. Ce projet a également été étudié au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, qui ne s'est pas prononcé.

Ce projet de convention est adopté à l'unanimité moins six abstentions.

2 - Projet de diplôme d'université de formation de base à l'informatique.

Monsieur BLAISE, présente ce projet : ce diplôme, destiné essentiellement aux Professeurs de l'enseignement secondaire, répond à un besoin de concrétiser pour ces derniers une formation en informatique préalable de quelques centaines d'heures reçues à l'occasion de stages (Plan Académique de Formation, P.R.I.I. etc...)

Ce diplôme d'Université certifiera un niveau en informatique équivalent à celui du DEUG A Sciences des Structures et de la Matière. Il a été voté à l'unanimité moins deux abstentions.

VII - EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION POUR CERTAINS ETUDIANTS.

Monsieur le Président soulève le problème posé par les droits d'inscription aux futurs instituteurs recrutés au niveau DEUG qui viennent à l'Université au titre d'une formation disciplinaire professionnelle dans le cadre de la formation des maîtres ; ces étudiants sont obligés de venir et réclament l'exonération de leurs droits d'inscription au même titre que leurs collègues répartis à LILLE I et LILLE III.

Certains conseillers demandent également l'exonération des A.T.O.S., des Maîtres auxiliaires, des surveillants d'externat et d'autres enseignants, qui s'inscrivaient à l'Université. Deux votes sont nécessaires :

1er vote :

22 membres présents ou représentés
10 contre
2 abstentions
10 pour

2ème vote :

22 membres présents ou représentés
5 contre
7 abstentions
10 pour

La proposition de Monsieur le Président est donc adoptée pour un an.

VIII - RAPPORT DE MONSIEUR J.P. CALLEGARI (cf document en annexe)

Monsieur CALLEGARI présente son rapport sur la création d'un service de Valorisation de la Recherche et de Transfert de Technologies. Un tel service doit, précise t-il, être basé sur l'efficacité et la crédibilité. Cette création est urgente en raison d'une demande de subvention à la Région : dossier à déposer pour le début Septembre. Le rapport de Monsieur CALLEGARI avait été présenté au Conseil Scientifique le 26 Juin 1986 et approuvé à l'unanimité.

.../

Le Conseil approuve à l'unanimité les propositions contenues dans le rapport sur la valorisation de la recherche et le transfert de technologies établi par Monsieur CALLEGARI à l'exception de l'affectation à ce service commun d'un prélèvement de 1% du montant des contrats de recherche. L'étude du financement de ce service sera reprise ultérieurement. De plus, le Conseil approuve la nomination de Monsieur CALLEGARI comme chargé de mission pour la valorisation et le transfert. Monsieur CALLEGARI élaborera en outre les statuts du service commun.

Monsieur le Président remercie les membres du Conseil et lève la séance.